

Cirque de Navacelles et Moulins de la Foux



Une randonnée proposée par christophe13930

Un circuit assez classique qui permet d'admirer le Cirque de Navacelles et de randonner dans les Gorges de la Vis. Les restes des Moulins de la Foux sont le but ultime de la randonnée, avec de belles explications sur ces moulins hydrauliques ainsi que sur la partie souterraine de la Vis, pas encore totalement explorée.

⚠ Cette randonnée est susceptible d'être interdite en fonction du [niveau de risque des incendies](#). Pensez à consulter [la carte](#).



Trace n° 117606

Durée	5h 00	Difficulté	Moyenne
Distance	12,43 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	520 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	514 m	Commune	Saint-Maurice-Navacelles (34520 34190)
Point haut	622 m	Régions	Cévennes, Massif central, Causse du Larzac
Point bas	326 m		

Description

Garer le véhicule sur le parking aménagé sur la D130, un peu avant le belvédère sur le [Cirque de Navacelles](#).

(D) Dirigez-vous au fond du parking pour trouver le début du sentier, ainsi qu'un plan et des éléments concernant le balisage. Vous approchez rapidement de la falaise et découvrez très vite la vue d'ensemble du Cirque de Navacelles.

Quelques lacets puis un parcours plein Nord sur la croupe de la colline mènent, une vingtaine de minutes plus tard, à la D130 et aux premières maisons du village. Sur la carte IGN, c'est un chemin en tirets mais qui est bien visible sur le terrain.

(1) Traversez la route puis prenez à droite pour traverser le village en descendant jusqu'à la Vis que vous remontez vers la gauche en ne traversant pas le pont romain.

Continuez sur cette berge en suivant le balisage du GRP® Jaune et Rouge. 1km plus loin, vous rencontrez la D130 à hauteur d'un pont submersible. Le circuit emprunte cette route en remontant à gauche sur 300m environ. Le balisage avant le croisement est clair. Évitez le raccourci que vous apercevez en face.

(2) Arrivé au croisement des routes, continuez sur le GRP® toujours bien indiqué sur votre droite.

Vous allez ainsi remonter la Vis sur sa rive droite. Vous apercevez un barrage, et quelques zones de bord de rivière propices au pique-nique. Le parcours est ombragé et à proximité de la rivière, sans danger particulier (en ce début Mai).

(3) Au prochain croisement, laissez le GRP® continuer en face pour prendre à droite le sentier qui mène aux Moulins de la Foux. C'est bien indiqué. Une zone un peu délicate (terre glissante) est équipée d'une corde.

On arrive rapidement aux moulins où beaucoup d'explication sont fournies, tant sur les moulins que sur la résurgence de la Vis que l'on découvre en approchant. La traversée ne pose pas de problème avec les débits d'eau de cette période. Être très prudent en période de hautes eaux et, si nécessaire, renoncer.

Le chemin de retour est balisé en Jaune et prend assez rapidement de la hauteur pour donner de belles vues sur les gorges. Vous atteignez la route D713 dans une épingle à la cote 493.

(4) Empruntez cette route sur la droite en descente sur 350m environ jusqu'à trouver sur votre gauche un chemin bien indiqué qui descend vers Navacelles. Vous avez de nombreuses constructions en pierres sèches (ruines) sur votre chemin.

(5) A l'embranchement, continuez tout droit pour retrouver bientôt la rivière, tout en bas, avec de belles vues sur son cours et sur le fameux Cirque de Navacelles. Vous rejoignez le village à hauteur du pont romain.

Juste avant, un petit détour de 200m permet d'aller voir les cascades. Pour cela, continuez tout droit le sentier au pied des maisons et arrivez sur une terrasse d'où vous voyez bien les cascades.

Rebroussez chemin jusqu'au pont, traversez-le et remontez dans le village. Vous serez peut être attiré par la crêperie avant de

Points de passage

- D/A - Cirque de Navacelles**
N 43.887083° / E 3.508055° - alt. 614 m - km 0
- 1 D130, traverser et descendre vers le village**
N 43.894769° / E 3.506489° - alt. 398 m - km 1.21
- 2 Croisement de routes, à droite sur le GRP**
N 43.895496° / E 3.505352° - alt. 370 m - km 3.14
- 3 Quitter le GRP, à droite vers les moulins et la - Vis (rivière) - Affluent de l'Hérault**
N 43.89967° / E 3.482499° - alt. 393 m - km 7.09
- 4 D713, à droite en descente**
N 43.900412° / E 3.49164° - alt. 494 m - km 8.19
- 5 Embranchement, tout droit en descente**
N 43.896624° / E 3.507905° - alt. 379 m - km 10.33
- D/A - Cirque de Navacelles**
N 43.887114° / E 3.507991° - alt. 614 m - km 12.43

repandre en sens inverse le chemin du matin pour remonter jusqu'à la Baume Auriol et le parking du point de départ.

Informations pratiques

A noter des toilettes publiques fréquentables dans le village après la D130.

Cette randonnée vous est proposée à partir du plateau, plus exactement de la Baume Auriol, qui est bien signalée sur les panneaux routiers. Il y a un assez grand parking. La route continue jusqu'à Navacelles, au fond du cirque, mais elle est étroite, avec quelques refuges pour se croiser. En période d'affluence ce doit être un cauchemar. Le départ de ce point donne un dénivelé supplémentaire compris dans le total de celle balade.

À voir

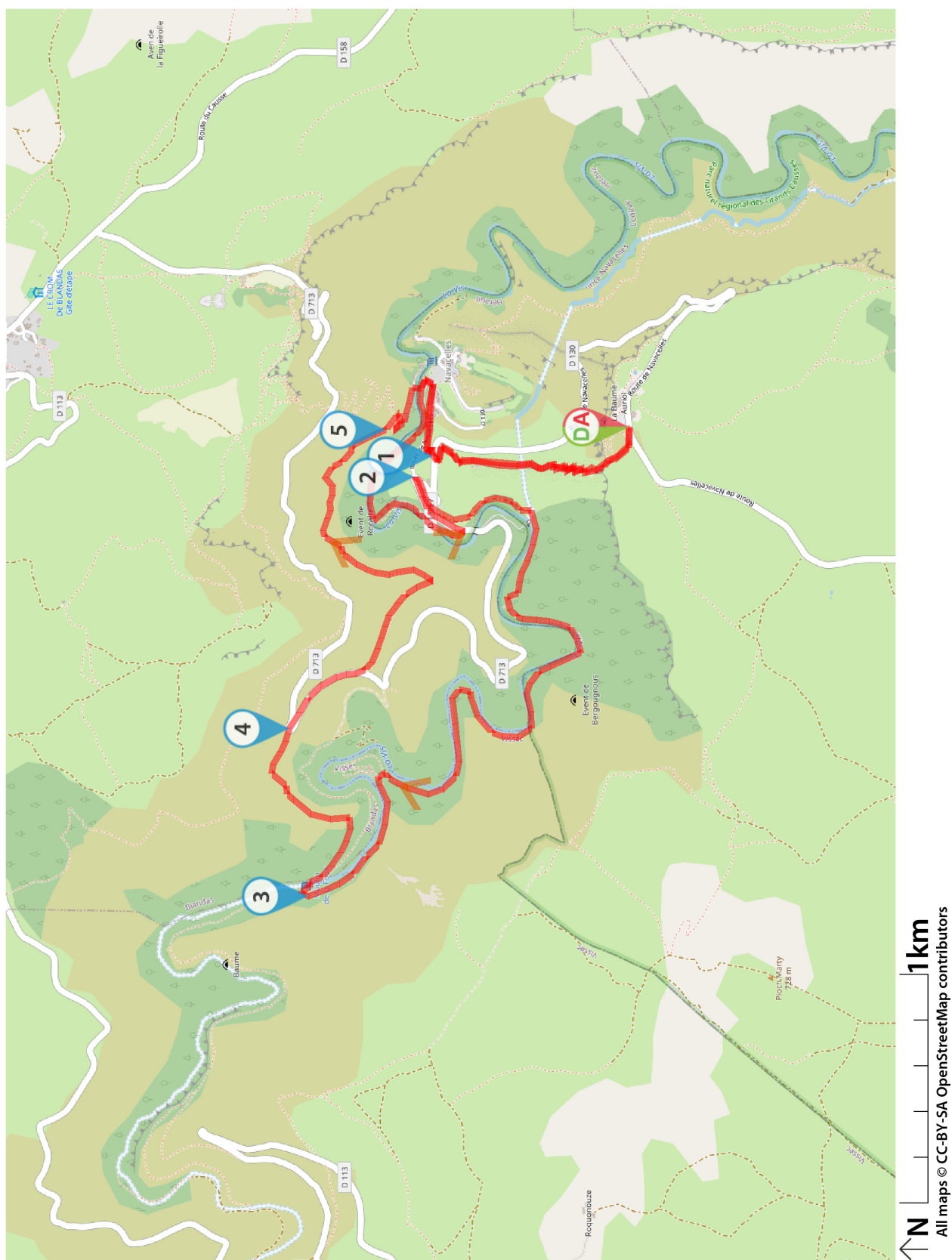
Les Moulins de la Foux et la résurgence de la Vis sont le but de cette randonnée.

Le Cirque de Navacelles est à admirer, de même que plusieurs maisons du village.

ADOPTER LES BONS GESTES : [Vigilance incendie et éco-gestes](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-cirque-de-navacelles-et-moulins-de-la-fo/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.